

Correspondance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **34 (1889)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-336859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

18^e régim. d'inf., lieutenant-colonel Bischoff, Emile, bat. nos 52, 53, 54 (majors Ludin, Spinnler, Iselin), à Ensingen, Nieder- et Oberbipp.

X^e brigade d'inf., colonel Marti, à Zofingue.

19^e régim. d'inf., lieutenant-colonel Ringier, bat. nos 55, 56, 57 (majors Leupold, Schnider, Hintermann), à Zofingue.

20^e régim. d'inf., lieutenant-colonel Kurz, bataillons nos 58, 59, 60 (majors Sauerländer, Fisch, Bertschinger), à Aarau.

Cavalerie : 5^e régim. de dragons, major Gysel, et 5^e compagnie de guides, capitaine Lambert, à Aarau.

Artillerie : colonel Perrochet, les 6 batteries (capitaines Hoffmann, Friedrich, Frey Jul., Frey Osc., Wahl, Brüstelin), à Grenchen et environs.

Train d'armée (major Tschopp) : 2^e subdivision, du 28 août au 13 septembre, à Olten.

Génie : Pionniers d'infanterie des 13 bataillons, du 27 août au 6 septembre, à Soleure.

Sanitaire (major Flügiscaller) : Ambulances 21, 23, 25 (capitaines Bott, Isler, Amsler) et personnel, sauf médecins de bataillon et 4 infirmiers par bataillon, jusqu'au 6 septembre, à Bâle.

Administration : 5^e compagnie (major Hertenstein), du 25 août au 13 septembre, à Olten.

Landwehr.

Bataillons nos 19, 20, 21, soit 7^e régim. (lieutenant-colonel Vouga), IV^e brigade, II^e division. Cours préparatoires : des cadres, à Colombier, du 2 au 6 septembre ; la troupe, du 6 au 12 septembre, à Lyss, et en manœuvres avec les divisions.

Bataillons nos 37, 38, 39, soit 13^e régim. (lieutenant-colonel Lenz), VII^e brigade, IV^e division. Cours préparatoires à Burgdorf, cadres et troupe, du 2 au 12 septembre.

Les manœuvres de divisions dureront du 6 au 11 septembre et s'effectueront dans la zone entre Berne et Soleure.

L'inspection finale du 12 septembre aura lieu près Bätterkinden (Utzenstorf).



CORRESPONDANCE

Paris, le 22 mars 1889.

Monsieur le rédacteur,

Depuis longtemps, chaque fois que paraît un numéro de votre estimable journal, je m'attends à y voir traiter la question du nouvel armement de notre infanterie, question qui doit être à l'ordre du

jour dans nos sphères militaires, mais autour de laquelle on semble faire la conspiration du silence. Jusqu'ici la Suisse a toujours précédé les autres nations lorsqu'il s'est agi d'introduire des perfectionnements dans l'armement de l'infanterie; en dernier lieu elle a été de beaucoup la première à adopter le système du petit calibre, puis celui de la répétition qui peu à peu a fait le tour de l'Europe. Aujourd'hui il ne paraît pas devoir en être ainsi et nous risquons fort d'ici à quelques mois de voir nos voisins armés de fusils à répétition bien supérieurs à notre Vetterli. Des personnes, qui doivent être bien renseignées, assurent que le modèle de notre fusil futur est arrêté et que l'on pourra quand on voudra en commencer la fabrication. Je m'attendais en conséquence à voir figurer dans le budget militaire de l'année courante les crédits nécessaires à cet effet. Il n'en a rien été malheureusement. Sera-ce pour 1890? Espérons-le; en tout cas nous serons les derniers prêts, car nous nous sommes laissé devancer de beaucoup. Une fois la fabrication commencée, il ne sera pas possible, vu la différence de calibre, de remettre au fur et à mesure de leur fabrication les nouvelles armes en mains de la troupe. Il faudra évidemment procéder par grandes unités et armer du nouveau fusil au moins une division à la fois.

Cette transformation de l'armement nous amènera à faire l'expérience d'une mesure réclamée depuis longtemps par nos sociétés d'officiers, soit l'institution de cours de cadres précédant les cours de répétition d'infanterie: on sera naturellement obligé de familiariser les officiers et sous-officiers avec le nouveau fusil avant de le remettre à la troupe.

Il est probable qu'une fois les cours de cadres institués, on les conservera, car on se sera rendu compte de leurs avantages.

Mais pourquoi attendre et retarder encore l'adoption de cette excellente mesure? Rien ne s'oppose à un essai immédiat. Les Chambres fédérales devraient, pour les cours de répétition de l'année prochaine, prescrire un cours de cadres de quelques jours qui précéderait l'entrée au service de la troupe.

A cet égard, si c'est la dépense qui retient nos législateurs, il conviendrait de diminuer d'un jour les cours de répétition pour la troupe et de les porter à 19 ou 20 jours pour les cadres. Il me paraît certain que le résultat final serait bien supérieur à celui qu'on obtient avec les cours de répétition actuels de 16 jours pour tout le monde. De plus, les charges de notre budget ne seraient guère augmentées de ce chef.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un de vos abonnés.

